## CFPPA Alsace // AAP 2026 - ETABLISSEMENTS // Critères d'instruction

Pas d'attribution de demi-points

Nom du porteur : Nom du projet :

Nom de l'évaluateur :

Critères d'instruction	Eléments à prendre en compte	Maximum par critère	Note	Commentaire
1-Stratégie et pertinence	Caractère novateur ou complémentaire à l'exisant, argumentaire étayé, partenariat établi et avéré, légitimité et expérience du porteur dans le champ du ralentissement de la perte d'autonomie, objectifs clairement définis et atteignables	/5		
2-Modalités de déroulement du projet	Descriptif détaillé de l'action, de la méthodologie, pertinence par rapport aux objectifs et public visé (périodicité, modalités, accessibilité) localisation des actions, suffisance des moyens et qualification avérée des intervenants, outils de communication	/5		
3-Budget	Caractère raisonnable (justificatifs/devis fournis, frais de coordination et frais généraux limités)	/5		
4-Suivi et Impact	Suivi des participants, indicateurs d'impact identifiés et outils fournis	/5		
		/20	0	